

Communiqué

Publication du premier rapport de l'Ombudsman de l'Archevêché de Montréal

Montréal, le 9 septembre 2021 – L'Archevêché de Montréal dévoile aujourd'hui le premier rapport de l'Ombudsman, Me Marie Christine Kirouack, *Ad.E.*, depuis son entrée en fonction le 4 mai dernier.

« J'ai pu constater la douleur des personnes qui ont communiqué avec moi. Souvent, j'étais la première personne à qui ils se confiaient ou qui les croyait. Ils m'ont dit apprécier cette écoute ainsi que le processus qui a été mis en place pour les accompagner, a indiqué Me Marie Christine Kirouack, *Ad.E.*, Ombudsman de l'Église catholique à Montréal. « J'espère que le présent rapport encouragera d'autres victimes à porter plainte afin que les abus cessent une fois pour toutes. »

Le rapport présente l'analyse statistique de 45 plaintes formelles reçues par l'Ombudsman indépendante, dont 26 liées à diverses formes d'abus : physiques, psychologiques, financiers ou sexuels. De ce nombre, 22 concernent des abus sexuels dont 15 se sont produits à partir des années 1950 jusqu'au début des années 70 dans des écoles religieuses œuvrant sur le territoire de l'Archidiocèse mais sur lesquelles il n'exerçait pas de supervision directe.

Sur les 19 plaintes formelles restantes, 13 concernent majoritairement des difficultés entre le personnel et des membres du clergé et relèvent de l'Office du personnel pastoral. Les six autres plaintes portent sur diverses questions non liées au clergé, relativement à l'entretien des cimetières, aux funérailles ou aux recherches généalogiques et ont été référées au Vicaire général.

Le rapport présente également 21 demandes faites à l'Ombudsman pour lesquelles elle n'a pas juridiction, incluant des plaintes relatives aux mesures sanitaires liées à la COVID-19 (3), des plaintes concernant des orphelinats (2) et des réactions à la suite des découvertes dans les pensionnats autochtones (9).

« Ce premier rapport de l'Ombudsman marque un pas de plus dans le cheminement vers les victimes que j'encourage à se manifester. Je pense avec compassion à toutes les personnes qui ont lancé des signaux mais pour lesquels il y a eu un manque de vérification et d'enquête. J'exprime envers vous mon plus profond regret devant ces défaillances que nous sommes résolus à surmonter », a déclaré Mgr Lépine, Archevêque de Montréal.

L'Archidiocèse de Montréal avait initié une campagne publicitaire au printemps dernier afin d'informer le public de la création du poste d'Ombudsman et d'inciter de potentielles victimes à dénoncer les abus dont elles auraient été victimes.

Le rapport statistique complet est public et accessible sur le site de [l'Église catholique à Montréal](http://l'Eglise catholique à Montréal).

Pour toute demande d'entrevue, veuillez communiquer avec l'Ombudsman.

Par téléphone : (514) PLAINTÉ - (514) 752-4683
Par courriel : plainte@ombudsman-ecm.com
Site internet : www.ombudsman-ecm.com



Source et information :

Erika Jacinto

Attachée de presse, bureau de l'Archevêque

Directrice, Communications et relations avec les médias

Archidiocèse catholique romain de Montréal

ejacinto@diocesemontreal.org